



ASSURANCE CHÔMAGE, RETRAITE, SERVICE PUBLIC : C'EST LE MOMENT DE PESER ...

Rendez-vous les 20 et 26 juin pour faire entendre nos revendications !

Le gouvernement a soigneusement attendu la fin des élections européennes pour préparer l'accélération de ses réformes libérales. LREM joue sur la division des appareils politiques à gauche pour prétendre être la seule alternative au Rassemblement National. Il ignore soigneusement le besoin de justice sociale combinée à la demande de justice écologique.

Il s'apprête donc à tailler dans les services publics, et dans les droits sociaux en commençant par l'assurance chômage et bientôt les retraites.

Dans les professions du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle, cela se traduit par des pressions sur l'administration du ministère de la Culture, sur le réseau public de la décentralisation et par des économies drastiques, donc des pertes d'emplois, exigées dans l'audiovisuel public.

Ce sont les atermoiements du ministre de la Culture, qui ne parle plus de défendre l'avenant du 21 janvier 2019 améliorant les règles d'assurance chômage pour les intermittents du spectacle, parce que le gouvernement est toujours dans la logique d'imposer des économies drastiques et inacceptables à tous les chômeurs.

Des menaces pèsent également sur les droits à retraite : le système par points met en danger les futures pensions de toutes et tous, notamment des artistes et techniciens intermittents du spectacle en raison des périodes de chômage, les personnels de l'Opéra National de Paris et de la Comédie française, les auteurs...

En matière de formation continue, même si nos mobilisations ont sauvé l'Afdas, l'accès à la formation longue n'est plus complètement garanti à l'identique : l'Afdas ne gère plus les CPF transition qui « remplacent » les anciens CIF.

D'autre part, le gouvernement veut à tout prix regrouper des conventions collectives, avec le risque de niveler par le bas les salaires et les droits acquis.

La Fédération Cgt Spectacle alerte depuis le mois de septembre sur tous ces dangers, avant qu'ils ne se concrétisent.

Plusieurs rendez-vous professionnels ou interprofessionnels vont avoir lieu : un Conseil national des professions du spectacle est prévu le 20 juin où le ministre doit annoncer ses positions. La Fédération Cgt spectacle appelle à la grève et à des rassemblements devant le ministère de la Culture et devant toutes les DRAC pour faire entendre nos revendications. Des préavis seront déposés.

Le 26 juin, le conseil d'administration de l'Unedic sera l'occasion de s'opposer à toute baisse des droits aux indemnités chômage et à en revendiquer les revalorisations !

Paris, le 03/06/2019.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com